

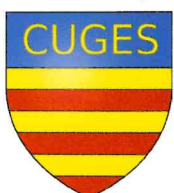
Cuges au Mag



Magazine municipal mensuel de Cuges-les-Pins - N°18 - Mars 2017



Travaux, c'est parti !
Vie d'autrefois
Retour sur les vacances de février



www.cuges-les-pins.fr



Sommaire

3
Retour en images

4/5
Vie municipale

6/7
Retour sur les
vacances de février

8/9
Dossier
Travaux de voirie

10/11
Vie d'autrefois
Eaux et égouts

12/13
Associations

14
Vie du village

15
On nous prie de
communiquer

Petits bonheurs
Tribune libre

Magazine de la commune de
Cuges-les-Pins édité par la
municipalité
Hôtel de Ville - Place Stanislas Fabre
13780 Cuges-les-Pins. 04 42 73 80 11
Périodicité : 12 numéros par an.
Directeur de la publication :
Bernard Destrost, maire
Impression : CCEE
Maquette : Service communication
de la mairie
Administration : Comité consultatif
de la communication composé
d'élus : Frédéric Adragna, France
Leroy, Aurélie Verne, Jacques Fafri
Photos : service com
Tirage : 2 500 exemplaires
Mars 2017 n°18
Couverture : le Printemps à Cuges



Ce magazine sonne un peu comme une lueur d'espoir et de renouveau.

Tout d'abord, celle de voir arriver le Printemps ce qui est déjà très positif mais, pour notre équipe municipale la concrétisation de trois années de travail à tout mettre en œuvre pour asseoir les projets structurants que nous vous avons promis.

Trois ans c'est surtout le temps qu'il nous a fallu pour redresser une situation budgétaire accablante et assainir un budget de fonctionnement à la dérive.

Aujourd'hui, sans se vanter d'y être complètement parvenu, nous pouvons nous satisfaire d'avoir pu faire face au choc que nous a imposé l'État en diminuant les dotations de façon drastique et en appliquant les pénalités pour carence de logements sociaux. Ce n'est que parce que nous nous battons au quotidien pour réaliser des économies que les projets d'investissements seront possibles.

Les travaux de voirie ont commencé, cela reste et restera notre priorité, même si je ne peux que déplorer que les charges liées à la voirie n'aient jamais été transférées dans le passé à l'Agglo, ceci nous aurait épargné quelques millions d'investissements à la charge de la commune, au détriment du reste...

D'autres communes de notre canton telles que Ceyreste, Roquefort la Bédoule ou Gémenos ont fait le choix dans le passé d'être rattachées à la Communauté Urbaine de Marseille. À l'époque, les élus de Cuges n'ont pas souhaité y être rattachés alors même que le Préfet nous y obligeait.

Aujourd'hui, ces communes, comme beaucoup d'autres dans le Var, profitent des bienfaits de ce transfert de charges à la communauté de communes, nous pas !

Mais peut-être nos prédécesseurs ont-ils voulu favoriser Aubagne en lui offrant un tramway à prix d'or ?

Cuges a sans doute raté quelques rendez-vous importants de son histoire dont nous aurions pu tirer avantage. Avec l'entrée dans la Métropole, il est vrai que nous pouvions espérer pouvoir bénéficier de ce fameux transfert de charges liées à la voirie mais nos parlementaires en ont décidé autrement, le transfert de compétence de la voirie à la Métropole... Aix Marseille Provence est repoussé en 2020... Je dois bien avouer que je n'ai pas accueilli cette décision avec la plus grande satisfaction ; nous pouvions espérer trouver dans la Métropole quelques solutions favorables, hélas, il nous faudra encore patienter et donc financer nos propres travaux de voirie, nous avons de quoi faire !

Alors quand quelques personnes que je rencontre dans le village me demandent « Monsieur le Maire, pourquoi n'avons-nous pas à Cuges de belles routes et de beaux trottoirs comme partout ailleurs...? » j'ai juste envie de leur répondre que Cuges a eu quelques rendez-vous manqués et que notre village n'a pas su saisir les opportunités qui s'offraient à lui dans le passé, aujourd'hui les Cugeois en payent malheureusement les conséquences...

Le Maire

Bernard Destrost

RETOUR EN IMAGES



La cérémonie des vœux 2017 a réuni beaucoup de Cugeois et d'élus. Elle a débuté par quelques notes de musiques.



Durant l'apéritif, les Cugeois ont pu découvrir la maquette de la future ZAC des Vigneaux, qui se trouve aujourd'hui



dans les locaux du service urbanisme.



Repas crêpes et carnaval avec le foyer rural

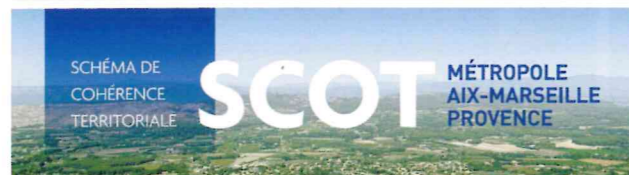


L'Eau des collines a répondu à toutes les questions sur la nouvelle gestion de l'eau lors d'une réunion publique le 7 février dernier



VIE MUNICIPALE

SCOT MÉTROPOLITAIN



PARTICIPEZ À LA CONCERTATION

- L'élaboration du SCOT métropolitain est lancée depuis le 15 décembre 2016.
- Il va apporter des réponses concrètes à des questions qui concernent votre quotidien.

COMMENT ET OÙ...

- ... se loger ?
- ... développer l'activité économique et l'emploi ?
- ... faciliter nos déplacements ?
- ... préserver et valoriser notre environnement ?
- ... bénéficier d'un bon niveau d'équipements et de commerces ?

> Consultez le dossier mis à votre disposition

- en mairie de votre commune
- aux sièges de la métropole d'Aix-Marseille-Provence et des six conseils de territoire
- sur www.marseille-provence.fr

Documents disponibles au service urbanisme et sur le site de la commune rubrique : Vie municipale / Dossiers de consultation

LA MAIRIE RECRUTE

La mairie recrute :

- Un(e) agent d'animation en emploi d'avenir ou C.A.E., temps complet pour une durée de 6 mois.
- Des animateurs et un directeur pour le stage d'initiation au football qui aura lieu du 10 au 15 avril 2017.
- Un(e) gestionnaire administratif (H/F) au service de la direction générale. Recrutement en CDD dans le cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux.

Dépôt des candidatures avant le 10 mars (CV + Lettre de motivation) à :

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
13780 Cuges-les-Pins

Plus d'infos au 04.42.73.39.48 ou à drh@cuges-les-pins.fr

MÉDIATHÈQUE

LIVE À LA BIB



Vendredi 24 mars 2017 à 20h30 « Live à la Bib »

Concert du Quatuor de Clarinettes Zéphir, musique classique, tangos, musique klezmer, ragtime...

Avec Katja Wesselmann : clarinette sib, Damien Joron : clarinette sib, Yacha Mignot : clarinette basse, Pierre Mallet : petite clarinette, mib et clarinette sib.

Gratuit, sur inscription au 04.42.73.39.55.

LES DAMES D'ARGILES



Les Dames d'Argiles vous invitent à célébrer la femme durant tout le mois de mars.

Venez découvrir leurs créations à la médiathèque !

C'EST L'HEURE DU CONTE !



Les conteuses de l'association « two contes fées » vous invitent le mercredi 5 avril à 15h30 à la médiathèque.

SPECTACLE : BANDE ORIGINALE

La commission culture de la mairie de Cuges vous propose un voyage musical à travers 50 ans de cinéma avec : « **Bande Originale** ».

Le spectacle de Bande Originale c'est d'abord de la musique, celle écrite par les plus grands compositeurs pour les plus grands réalisateurs de l'Histoire du Cinéma : Ennio Morricone pour Sergio Leone, John Barry pour Sidney Pollack, Nino Rota pour Francis Ford Coppola, Simon & Garfunkel pour Mike Nichols, Michel Legrand pour Jacques Demy...

Trois violoncelles et une contrebasse, une flûte, une clarinette et une guitare relèvent le défi de remplacer tour à tour un orchestre symphonique, un big band de jazz ou un groupe de rock.

Le pari est osé mais pour les sept interprètes le plaisir est évident. Il n'est pas étonnant que celui du public soit aussi au rendez-vous.

Alors...Moteur !...Silence !...On tourne !

Les sept musiciens sont des professeurs du Conservatoire d'Aubagne.

Vendredi 31 mars 2017
à 20h30, salle des Arcades

Tarifs : Public : 10€ ; de 13 à 18 ans 8€ ; de 6 à 12 ans : 5€ ; moins de 6 ans gratuit
Renseignements: 04.42.01.38.00
Réservations conseillées : du 20 au 31 mars 2017

soirée irlandaise

Samedi 11 mars 2017

19h30, salle des Arcades
à Cuges les Pins

1^{ère} partie "vol marseille dublin pas cher..."
En live
2^e partie DERRY LIAM

repas spectacle

Irish Stew (ragoût typiquement irlandais)
10 € Sur inscription au 07.68.53.42.73

spectacle uniquement

4€ (sans réservation, une conso comprise)

Sur place crêpes, cidre, bières...

organisé par le comité des fêtes après le carnaval de la commune ...

en partenariat avec la municipalité

CHRONIQUE CULTURELLE

HOMMAGE

Poèmes, fables, sonnets, tel était le domaine de prédilection de Jean Di Fusco, notre poète de l'amour, de l'amitié, de la tolérance et du bonheur.

Les paysages de notre Provence, qu'il cherissait tant, étaient les favoris de notre peintre Charles Bonifay, ancien sénateur, et habitant de Cuges.

Tous deux nous ont quittés pour rejoindre le paradis des poètes et des artistes.

Tous deux nous laissent un immense héritage. Ils vont nous manquer, mais nous ne les oublierons pas.

CARNAVAL

Le Carnaval sera là avec ses chars, son Caramantran, ses groupes à pied, tout cela sur le thème du «sport». Nouveauté cette année : un concours sera ouvert au char le plus original, le groupe adulte et le groupe enfant.

Alors à vos marques ; soyez ingénieux, créatifs et venez vous amuser le samedi 11 mars à 15h, départ de l'école Chouquet.

RAPPEL : FÊTE DE LA MUSIQUE 2017

Comme chaque année, la commission culture fait appel aux musiciens cugeois pour fêter la fête de la musique qui aura lieu cette année le mercredi 21 juin.

Si vous êtes intéressés pour animer le village ce jour-là, que ce soit musique classique, jazz, rock ou autres, contactez nous au 04.42.01.38.00

RETOUR EN IMAGES DES VACANCES DE FÉVRIER



Centre aéré chez les lutins avec au programme la saison d'hiver : création de pingouins, peinture...



Au secteur jeunes, le programme était basé sur la réalisation...



... crêpes, création d'un livre illustré, de mobiles, de calendrier...



...d'une borne de jeu arcade et d'activités sportives indoor...



Tous ont pu profiter durant ces vacances d'Hiver d'une météo... de Printemps !



...comme le laser game, le bowling, squash, course d'orientation...



Même programme pour les beniamins avec en plus création d'un film bientôt en projection à Cuges !



encore de beaux moments passés tous ensemble !

Travaux, c'est parti !

CHEMIN DE RAPHÈLE

Suite à un recours des membres de l'opposition municipale, la première tranche des travaux de voirie qui aurait dû débuter en octobre dernier, avait pris du retard. Les services de la Préfecture ayant rejeté ce recours (*voir ci-contre*), les travaux confiés à la société Eiffage ont pu enfin débuter sur le chemin de Raphèle.

Dans le même temps, il a été jugé nécessaire de refaire les canalisations qui longent cette voie et c'est donc la SPL « L'Eau des Collines » qui effectuera ces travaux de remplacement des canalisations.

La réfection de la voirie s'étendra jusqu'au carrefour du chemin de Valcros, sur une largeur de chaussée de 5 mètres et une épaisseur de 6 centimètres. La route sera bordée d'une voie piétonne qui sera matérialisée sur le côté gauche en direction de Valcros.

Les grilles de sécurité couvrant le réseau d'évacuation d'eau seront remplacées afin de sécuriser le passage des véhicules ainsi que celui des piétons. La durée du chantier devrait s'étaler sur deux mois environ.



NOUVELLE CLÔTURE À L'AIRE DE CAMPING CAR



Une nouvelle clôture grillagée a été installée le long de l'aire de camping-car afin de sécuriser la zone qui, rappelons-le, a été équipée d'une barrière de péage automatique.

Ces travaux ont totalement été pris en charge par le conseil de territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile.

TROTTOIR DU BAR DES SPORTS



Le trottoir longeant le bar des sports a été finalisé.

Dans le cadre de l'élaboration du PAVE : Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie, des Aménagements et des Espaces Publics, il constitue une première étape qui se poursuivra courant 2017 jusqu'au bureau de la Poste.



PRÉFET DES BOUCHES DU RHÔNE

Direction des Collectivités Locales
de l'Utilité Publique et de l'Environnement
Bureau du Contrôle de Légalité

Marseille, le 20 JAN. 2017

Dossier suivi par : M. SELMI
tel : 04 84 35 42 49
Courriel : djamel.selmi@bouches-du-rhone.gouv.fr

Mesdames et messieurs les conseillers municipaux,

Par courrier du 6 octobre 2016, vous avez appelé mon attention sur la passation en procédure adaptée du marché public de travaux d'aménagement du chemin de Raphèle dans la commune de Cuges-Les-Pins dont la dernière pièce, l'acte d'engagement, a été réceptionné dans mes services le 17 janvier 2017.

Vous reprochez à la commission d'appel d'offre d'avoir, par décision du 18 septembre, accordé un délai à la société EIFFAGE afin qu'elle apporte des précisions sur un point de son offre sans en avertir les autres candidats. De plus, selon vous, la réponse de la société EIFFAGE porterait atteinte au principe de l'intangibilité de l'offre. Enfin, vous estimez que le délai des négociations entre les trois candidats retenus n'est pas suffisamment long.

Après l'analyse des pièces du dossier à la lumière des nouvelles dispositions du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et au regard des principes de la commande publique, il n'est pas apparu que la procédure suivie pour la passation de ce marché public de travaux a été entachée d'irrégularités.

En effet, l'acheteur peut, en application de l'article 59-II du décret du 25 mars 2016, autoriser un soumissionnaire à régulariser son offre si elle lui paraît irrégulière sans être anormalement basse. Il n'y avait pas nécessité de communiquer cette demande de précisions aux autres candidats dès lors que leurs offres étaient conformes et n'appelaient pas de questions supplémentaires.

De plus, la réponse de la société EIFFAGE au courrier lui demandant d'apporter des précisions sur un terme de sa proposition de prix n'est pas constitutive d'une modification substantielle de son offre au sens de du IV de l'article 59 du même décret. Il ne s'agissait pas

d'une variante de son offre mais bien d'une précision de celle-ci.

Par ailleurs, conformément au règlement de consultation, la collectivité avait prévu de négocier avec trois entreprises. Dès lors que les offres présentées par les trois candidats retenus pour la phase des négociations étaient considérées régulières, l'élimination du quatrième candidat ne peut valablement être remise en cause.

Enfin, la durée de la négociation n'est pas fixée par les textes, de sorte qu'il ne peut être reproché à la commission chargée de son déroulement de n'avoir pas examiné avec attention chacune des offres soumises à son appréciation faute d'y avoir consacré suffisamment de temps. Il n'est pas établi que le temps consacré à la négociation n'aurait pas été suffisant pour permettre à la commission d'effectuer son choix.

Compte tenu de ces éléments, le marché public de travaux pour la réfection du Chemin de Raphèle à Cuges-Les-Pins, qui a fait l'objet d'un contrôle de légalité, n'a pas appelé d'observations à ce titre.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, l'expression de mes meilleures salutations.

Pour le Préfet
Le Secrétaire Général

David COSTE

Eaux et Égouts (2) Suite et fin ?

Nous avons quitté Cuges en juillet 1968 alors qu'enfin une nouvelle source d'approvisionnement d'eau était trouvée. La source de Sainte Madeleine, qui durant des siècles avait éteint la soif de nos concitoyens, était dorénavant relayée par le forage situé près d'un kilomètre au dessus. Une nouvelle ère s'ouvrait pour notre village. Les conduites d'eau commencèrent à s'étendre vers des quartiers où autrefois ne poussaient que les câpriers, la vigne et l'olivier. Ces terrains qui, s'ils produisaient un vin excellent mais en petite quantité, devinrent pour leur propriétaire une source de revenus inespérée. Du Paou* aux Escours commencent à apparaître, au fur et à mesure que s'étend le réseau d'eau, les premières constructions hors agglomérations. Cuges petit à petit tournait une page de son histoire et, le petit village d'agriculteurs prit comme les autres communes alentours le chemin de la cité dortoir. À noter, pour la petite histoire, qu'il existait déjà quatre ou cinq maisons situées au quartier du Puits. La première de la nouvelle génération fut la maison construite par la famille Lamy dans le chemin de la Pierre Blanche.

JUIN 1981 LA CRISE DE L'EAU

Mais, si la source de Sainte Madeleine canalisée pas nos anciens en 1683 avait assumé son rôle sans faillir durant près de trois siècles, le forage de Sainte Madeleine ne fut pas en mesure de fournir son eau glacée et azurée comme il est écrit sur la plaque de marbre du forage aussi longtemps.

À la fin du printemps 81, malgré la construction d'un château d'eau d'un million de litres, la création d'un deuxième forage à 110 mètres de profondeur, une eau boueuse se mit à couler au robinet, fruit de la panne des pompes du forage et, peut être un peu aussi, de l'extension du village. Cuges à quelques encablures d'élections municipales entre vite en effervescence.

La presse locale, les médias régionaux (FR3) et

même nationaux (un article fut consacré à Cuges dans le Canard Enchaîné) ne manquent pas de relater l'événement. Le point d'orgue de cette grogne fut le barrage de la route nationale, barrage qui faillit tourner au drame, lorsqu'une voiture le força puis fut renversée par les manifestants qui l'avaient interceptée. Finalement, avec l'aide de la ville d'Aubagne et de ses pompiers, Cuges sera ravitaillé par camion citerne de 20 000 litres ce qui permit au village de passer le cap de l'été 81 malgré quelques actes de malveillance au dire des élus de l'époque.

C'est suite à ces problèmes, que la municipalité fit réaliser toujours sur les conseils du professeur Gouvernet le forage au pied du col de l'Ange qui, dit-on, puise son eau dans la rivière souterraine qui a son embouchure à Cassis. Doublé par la suite par un forage plus profond, il n'a à ma connaissance depuis sa création, jamais failli.

L'EAU DE COULIN OU DU CANAL DE PROVENCE

Les problèmes d'eau du printemps 1981 eurent aussi le mérite de permettre au maire de l'époque, monsieur Pierre Cornille, d'expliquer sa politique de l'eau au journal local Le Provençal. On apprend ainsi que lors de la réalisation du premier forage une étude avait été réalisée par la SEM pour amener l'eau depuis Coulin.

Une adduction estimée à 120 millions de francs abandonnée au profit du forage estimé lui à 20 millions de francs, une somme beaucoup plus compatible avec le budget de la commune. Quant à l'option Canal de Provence, Monsieur Pierre Cornille affirme dans ce même article qu'il avait écrit au Canal de Provence afin que Cuges soit inscrit dans un projet d'extension et malgré ses multiples visites au Tholonet, siège du Canal, il n'avait pu faire aboutir ce projet.

L'EAU ET LA MUNICIPALITÉ MOLINA

Dès son arrivée aux affaires en 1983, la municipalité Molina s'empare du problème de l'eau, sujet encore sensible dont elle avait fait un de ses chevaux de bataille lors de la campagne électorale (on n'est pas très loin des problèmes de 1981). L'une des premières mesures fut le changement de l'expert en géologie qui conseillait la municipalité. C'est l'hydrogéologue Claude Rousset qui prend en main le problème, en remplacement du professeur Gouvernet et conseille à la nouvelle municipalité le perçage d'un nouveau forage dans le vallon du Dauceran, quelques centaines de mètres au dessus des deux premiers. A la différence de celui du col de l'Ange qui est sur une rivière, ce forage puise son eau au sein d'une nappe phréatique.

ET LES FORAGES PRIVÉS !

Les foreurs ont remplacé les puisatiers. Les compresseurs, trépan et autres techniques modernes ont remplacé la pelle et la pioche. Les puisatiers n'ont jamais été une profession fort répandue dans notre village où les puits se comptent sur les doigts d'une main.

Il n'en sera pas de même des forages qui prolifèrent avec plus ou moins de succès à des profondeurs dépassant allègrement les 100 mètres. Les plus emblématiques sont les forages réalisés par OK Corral. Durant des années, des foreurs tentèrent l'expérience, laissant souvent une partie de leur matériel bloqué dans le trou foré. Nombreux sont ceux qui se souviennent du gros Berliet tirant la citerne de 30 000 litres venant quotidiennement se

ravitainer au haut du boulevard afin de fournir l'eau nécessaire au Parc.

C'est finalement au début de l'année 90 que le premier forage réussit à OK Corral descendant à plus de 300 mètres de profondeur et permit au parc d'entrer dans une nouvelle aire.

LA DERNIÈRE ADDUCTION

C'est le quartier des Roux (en montant le Camp à droite) qui a été pour l'heure le dernier quartier de Cuges relié au réseau d'eau mais, ce n'est pas cette fois-ci l'eau des forages de Cuges qui étanche la soif de ces Cugeois mais celle du Canal de Provence qui dessert déjà le plateau du Camp.

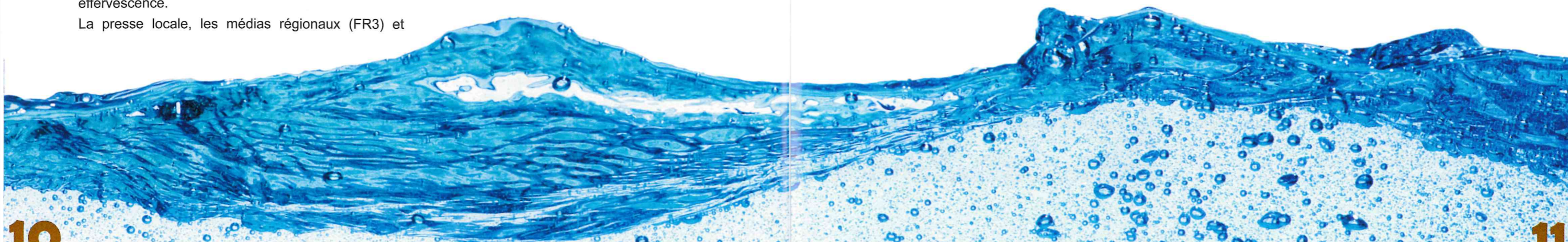
ET LES EAUX USÉES ?

La station d'épuration située au bas de la rue Victor Hugo devint bien vite trop petite. La municipalité Cornille en construisit une nouvelle sur le site actuel. En 94, sous la municipalité Molina elle fut agrandie et ensuite sous la municipalité Aicardi régulièrement modernisée afin de traiter les eaux usées de 3 500 personnes.

A l'aube de 2017, cette eau qui est d'or comme le disent tous les vieux Provençaux, coule à profusion dans nos foyers. Mais nul doute que l'histoire de l'eau continuera à défrayer les chroniques dans les années à venir.

*Le Paou : Quartier actuellement nommé le Puits.

Édouard Giordanengo



ASSOCIATIONS

VIDE-GRENIER DU PRINTEMPS



CUGES LES PINS
VIDE GRENIER
DU PRINTEMPS

DIMANCHE 19 MARS
DE 9H00 À 18H00
PLACE DE LA MAIRIE

RÉSERVATION STANDS
MICHEL 06.64.54.27.37
FRANÇOIS 06.19.34.83.46

15€ LES 3 MÈTRES

EN CAS D'INTEMPÉRIES LE VIDE GRENIER SERA DÉPLACÉ AUX ARCADES

FOYER RURAL

Samedi 25 mars 2017, sortie à la journée.
Départ 8h15 devant la mairie.

Le matin, visite de la savonnerie Marius Fabre à Salon de Provence, resto à Grans.



L'après-midi, arrêt près du pont Flavien à St Chamas puis visite du musée Raimu à Marignane.

Arrivée à Cuges vers 18h.

Le transport se fera avec les deux minibus de la mairie (18 places) et en voitures particulières.

Participation 35€ pour les occupants des minibus. 30€ pour les passagers des voitures.

Inscriptions et paiement avant le 13 mars 2017, renseignements 06.34.77.43.27.

PASSION BOXING GYM



Le 21 janvier se sont déroulés à Marseille les championnats PACA de K1 (Kick-Boxing avec coup de genou autorisé). Après les championnats PACA de kick-boxing où Antoine Rethore et Thomas Sacchelli ont décroché leur qualification pour les championnats de France en remportant la compétition, nous sommes partis cette fois-ci avec quatre boxeurs.

Mederic Forest classe B 80kg. Antoine Rethore classe A 67kg. Thomas Sacchelli et Ahmed Bouchiber, tous les 2 dans la même catégorie classe A 75kg.

Mederic, Antoine et Ahmed sont devenus champions PACA et se sont donc qualifiés pour les championnats de France qui auront lieu à Marseille au mois d'avril.

Thomas a remporté haut la main son quart de finale, il a été déclaré perdant au point alors qu'il avait dominé son adversaire.

De toute façon, il aurait retrouvé Ahmed en finale et nous n'aurions bien-sûr pas fait le combat. Thomas est un sérieux combattant plein d'avenir nous misons beaucoup sur lui. De plus malgré sa défaite en k1, il disputera à Paris les championnats de France de kick boxing en avril également puisqu'il avait remporté le championnat régional dans cette discipline.

Antoine Rethore a remporté les deux titres en kick-Boxing et en k1. Il confirme les espoirs placés en lui et se pose comme locomotive du club.

LES ENFANTS DE SATU MARE



L'assemblée générale ordinaire annuelle de notre association se tiendra :

Samedi 18 mars
à 15 heures
à la salle de l'entraide.

Notre association, créée en 1990 à Marseille, et cugeoise depuis 2002, vient en aide à quatre orphelinats de la région de Satu Mare en Roumanie.

Si notre action vous intéresse, venez nous rejoindre. Cette réunion est ouverte à tous.

ASSOCIATIONS

CCFF



L'amicale du CCFF de Cuges les Pins a organisé le 4 février sa traditionnelle galette des Rois.

L'ensemble des bénévoles y ont participé accompagnés des conjoints.

Cette manifestation s'est déroulée dans une ambiance très conviviale.

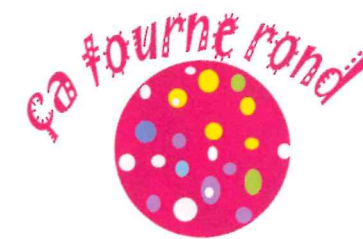
Le Président Aldo Massa et le bureau de l'Amicale remercient Monsieur le Maire ainsi que Madame Arnaud et Alain Amalric qui nous ont reçus dans leur salle des fêtes à Riboux.

TADLACHANCE

CARNAVAL

Venez défiler avec tatlachance et ça tourne rond.

À vous tous qui avez participé aux ateliers «ça tourne rond» et /ou qui voulez défiler avec nous : rendez-vous le 11 mars à 13h30, 14h au local de tatlachance à la coopérative pour récupérer vos accessoires et vous déguiser ou 14h30 devant l'école Chouquet.



ÉTAPES NOMADES

L'association tatlachance reçoit en résidence deux artistes plasticiens vivant à Palma de Majorque, Maria Isabel Uribe colombienne et Fabian Shalekamp hollandais.

Du 12 au 19 mars vous verrez apparaître des installations et des oeuvres d'art dans votre ville, surveillez bien, ouvrez vos yeux !!!

Rencontre avec les artistes et vernissage samedi 18 mars, lieu et heure à définir : pour plus d'info voir : www.tatlachance.com ou 06 15 97 86 18

CULTURES EN SCÈNE

SPECTACLES DU MOIS DE MARS ET D'AVRIL

Abonnement

«7 spectacles variés»

- Le jeudi 2 mars 2017 au GTP à 20h30 (Musique) «Café Zimmerman»
- Le mardi 14 mars 2017 au Gymnase à 20h30 (Théâtre), «Fleur de Cactus»
- Le samedi 1^{er} avril 2017 au Jeu de Paume à 20h30 (Théâtre), «Honneur à notre élue»

Abonnement «Châteauvallon»

- Le dimanche 19 mars 2017 à 15h (Théâtre) «La femme rompue»

Abonnement «Spécial théâtre»

- Le jeudi 6 avril 2017 au Gymnase à 20h30 (Théâtre) «Erich Von Stroheim»

FLEURS DE ST ELOI

Chaque année «le groupe des fleurs» se réunit afin de «faire» les fleurs de St Éloi qui orneront chars, charrettes, maisons..

Le groupe reprend du service lundi 20 février et invite toutes les personnes bénévoles de tout âge à les rejoindre pour un moment de convivialité très utile à la fête de St Éloi. Rendez-vous les lundis et mercredis à 14h, salle de l'entraide.

SOIRÉE ST ÉLOI

Comité Saint Éloi Cuges les Pins

Le Comité St Éloi organise

sa soirée St Éloi le

Samedi 25 mars

à partir de 19h

Salle des Arcades

Soirée animée par DJ SONODISC

Apero
Entrée
Gardiane de taureau
Fromage
Pâtisserie
Café - Digestif

25 €

Attention l'abus d'alcool est dangereux pour la santé

Inscriptions

Samedi 18 mars
de 10h à 12h30

Salle du club de l'âge d'or
(entrée côté gauche de la mairie)

CROSS COLLÈGE



Dans le cadre de la nouvelle organisation des cycles scolaires et en relation avec le programme d'EPS, les enseignants et personnels de direction des écoles élémentaires de Gémenos et de Cuges les pins et du collège Jean De La Fontaine organisent un cross Cycle 3 le mercredi 15 mars de 9h à 12h pour toutes les classes de CM1, CM2 et de 6^e.

Objectifs institutionnels :

- Savoir se préparer à l'effort en réalisant un échauffement adapté
- Gestion de l'effort sur un parcours longue distance

Objectifs dans le cadre de l'intégration des CM2 :

- Découvrir les lieux de leur future école et des lieux de pratique sportive
- Faire connaissance avec les élèves de 6^e qui serviront de guides aux futurs collégiens

Le parcours est situé sur un espace municipal, il est sécurisé, clos et balisé. Des récompenses seront données :

- aux classes/équipes classées 1^{ère} dans leur classe d'âge lors de la course collective.
- aux 3 premières filles et 3 premiers garçons de chaque classe d'âge de la course individuelle élite, ainsi qu'un goûter à chaque participant.

ENQUÊTE INSEE



L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (Ondrp) réalise du 1^{er} février 2017 au 29 avril 2017, une enquête statistique sur le cadre de vie et la sécurité.

Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

CARTE D'IDENTITÉ : DU NOUVEAU

DÈS LE 8 MARS
DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE

La carte d'identité à portée de clic !

• Je peux faire ma pré-demande en ligne
• Je gagne du temps
• Je m'adresse à l'une des 31 mairies à ma disposition
• Mon titre est plus sûr

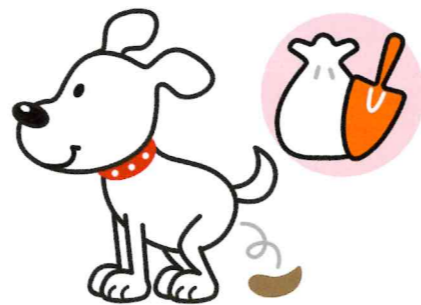
Liste des mairies : www.bouches-du-rhone.gouv.fr

MES DÉMARCHES à portée de clic !

Attention : désormais la mairie de Cuges ne fait pas partie des 31 mairies des Bouches-du-Rhône habilitées à prendre les dossiers de cartes d'identités.

Pour toutes informations vous pouvez joindre l'accueil de la mairie au 04.42.73.80.11.

APPEL AU CIVISME



Nous avons constaté la présence de déjections canines dans le centre du village et de nombreux villageois se sont plaints à ce sujet.

Nous vous rappelons que tout propriétaire d'animal s'expose à une contravention de deuxième classe d'un montant de 35 euros, s'il ne ramasse pas les déjections de son chien laissées sur la voie publique.

Cette démarche étant réalisée afin de veiller au respect de l'hygiène et de la salubrité publique, préservant de fait la tranquillité et la propreté de votre cadre de vie.

Nous comptons donc sur le civisme de chacun pour le bien vivre ensemble.

PETITS BONHEURS



NAISSANCES

- Léo Blard - 11 décembre 2016
- Line Pellegrini - 21 janvier 2017
- Maëlya Lavalie - 22 janvier 2017
- Taylor Bénéfro - 26 janvier 2017
- Léona Capossela - 2 février 2017



Taylor

Léo

ON NOUS PRIE DE COMMUNIQUER

• Les familles Aimar et Zinini remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur tristesse par leur présence et leurs marques de sympathie lors du décès de Denis Aimar.

• Quand une plante ou une fleur meurt, le vent emporte des graines pour qu'une autre vie reprenne ailleurs. Quand on perd un être cher, c'est pour l'éternité. La promenade quotidienne que nous faisons, mon mari Dédé et moi, s'est arrêtée le 12 février. Son départ sera une épreuve de plus dans ma vie. À ce titre, Mme Petit Anne-Marie, Nadège sa fille et ses petits enfants, les familles Petit, Sanna et Blot remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil ainsi que M. Le Maire et les anciens combattants. Dédé tu vas nous manquer, nous t'avons tous bien aimés.

TRIBUNE LIBRE

Expression des élus appartenant à la majorité municipale

Nous soutenons le maintien de la poste à Cuges !

Dans un premier temps, la Poste avait souhaité délocaliser son centre de tri de Cuges les Pins. La mobilisation des syndicats postaux soutenus par la municipalité et la mise en place d'une pétition, a permis de faire avorter ce projet et nous nous en félicitons. Cuges vient de passer le seuil des 5000 habitants et son accroissement va s'accroître avec la ZAC des Vigneaux. Dans ce contexte, nous considérons qu'il est impossible que ne soit pas maintenu les services du tri, de la distribution et de la Banque postale à Cuges les Pins.

Par ailleurs, en mars, une révolution s'annonce pour les usagers souhaitant refaire leur carte d'identité ; ils devront se rendre dans une station biométrique située à Aubagne ou au Beausset, l'objectif fixé par l'Etat étant d'améliorer les délais de traitement et la lutte contre la fraude. L'Etat décide et impose aux communes de nouvelles règles, de nouveaux fonctionnements mais a-t-il réellement mesuré quelles en seront les conséquences pour les personnes âgées, malades, à mobilité réduite ou tout simplement non véhiculées ? Ces problèmes sont de la responsabilité des élus, celle de prévenir, d'alerter ou de se mobiliser et c'est ce que nous faisons à Cuges !

Groupe Avec Vous Changeons Cuges.

Expression des élus n'appartenant pas au groupe majoritaire

L'avenir de la Poste en jeu

La Poste a connu du 1^{er} au 9 février dernier un mouvement social qui a touché les centres de distribution d'Aubagne et de La Ciotat. Dans notre commune, 100% de l'effectif des facteurs et des factrices en grève ! Une mobilisation et une implication sans précédent de nos facteurs et factrices pour défendre la Poste de Cuges, menacée de fermeture par la Direction. Car au-delà de conditions de travail dégradées, qui ne sont pas sans conséquences sur la qualité du service attendue par les usagers, les facteurs et factrices de Cuges se sont avant tout battus pour obtenir le maintien de l'activité courrier sur la commune et éviter une délocalisation sur Gémenos. La menace semble pour l'heure écartée mais les facteurs et factrices de Cuges restent vigilant(e)s et déterminé(e)s à préserver le service public de la Poste dans notre village. Nous les soutenons sans réserve dans leur action et invitons la population à signer massivement la pétition contre la fermeture de la Poste de Cuges.

G.Fasolino- M.Parent- P.Coste- F.Barthélémy- A. Di Ciaccio

Propos d'un conseiller qui a, de son plein gré, quitté la majorité municipale.

A l'accueil du site <http://www.tombstonepost.com/>

- Le maire profite du contrat avec «l'Eau des Collines» pour se débarrasser d'un service municipal, un de plus! Les habitations non raccordées au réseau d'eau devront se débrouiller avec...le bureau de tabac!

- Après les dernières infractions sur la décharge municipale, on attend du maire qu'il exerce ses pouvoirs de police et utilise la vidéo-surveillance.

André Lambert



CARNAVAL

à Cuges

Samedi
11 mars 2017

15h dans les rues
du village

Départ devant l'école Chouquet

Sur le thème du « Sport »
Venez défiler avec vos enfants
et assister au procès de
CARAMANTRAN

